

Ces vers sont une exhortation à la tolérance envers les bouddhistes, adressée au roi Jalôca par une voix céleste. Vous dites que cette divinité qualifia le roi lui-même de *Bôdhisatwa*. Étant adonné au culte de Siva, il en aurait peut-être été peu flatté; mais dans les vers cités je n'en vois pas la trace. Le terme *Bôdhitsatwa* est bien connu dans tous les pays bouddhistes. Il signifie un successeur, un représentant de Bouddha et, d'après les éléments du mot, un contemplatif parfait. On ne peut traduire qu'en hésitant un passage qui pourrait bien cacher encore d'autres fautes que celles qui sont à la surface. Cependant la teneur générale de ce discours est claire. La divinité dit que les adhérents de Bouddha et de ses successeurs sont des gens fort paisibles, qui ne font de mal à personne, qui supportent même les injures, et sont portés à la vie contemplative. L'on accorde à une voix miraculeuse un peu de galimatias, mais la dose que vous y avez mise est trop forte.

Vous avez cité quelques autres textes, dont vous pouviez sans doute consulter de bons manuscrits; ils n'en sont pas plus corrects. Dans les six vers du *Mahâ-Bhârata*, cités p. 12, il y a deux fautes d'orthographe. Dans ce vers isolé du même poëme :

यदा चिरमृतः पाण्डु कथं तस्य ते चापरे ।

outre une ou deux fautes d'orthographe, le dernier hémistiche est mal scandé : une syllabe longue est absolument inadmissible dans la cinquième place. De plus, par cette fausse leçon, la particule इति est perdue, qui est néces-